



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Indonésie

Question écrite n° 13267

Texte de la question

M. Jean-Marc Roubaud attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères et européennes sur un appel à contributions pour un programme d'aide alimentaire en Indonésie. Le programme alimentaire mondial (PAM) a lancé un appel à contributions à hauteur de 98 millions de dollars, un montant destiné à financer un programme d'aide alimentaire de trois ans en Indonésie, car actuellement, environ 13 millions d'enfants indonésiens de moins de cinq ans sont mal nourris, et jusqu'à 30 % dans les zones les plus pauvres. Le PAM a donc appelé les donateurs à contribuer d'urgence à son programme, car l'agence n'a pas reçu les fonds nécessaires et devra interrompre son programme si un financement supplémentaire n'est pas accordé prochainement. En conséquence, il lui demande de lui faire connaître si la France envisage de contribuer à ce programme urgent.

Texte de la réponse

La lutte contre la malnutrition maternelle et infantile fait partie des priorités de la France au titre de sa politique d'aide alimentaire programmée. Ainsi, en 2007, sur un budget total de 31,6 millions d'euros d'aide alimentaire, 14 % ont été alloués spécifiquement à des interventions en matière de nutrition de la mère et de l'enfant, notamment au Niger, en Haïti et à Madagascar. Toutefois, en matière d'aide alimentaire, la France accorde explicitement la priorité aux pays d'Afrique subsaharienne (76 %) et, parmi ceux-ci, les PMA (84 %). L'Indonésie, qui compte désormais dans les pays émergents (taux de croissance avoisinant les 6 % depuis plusieurs années, finances publiques équilibrées, pauvreté en diminution) et dont la situation alimentaire est considérée comme satisfaisante par la FAO, n'a pas sollicité l'aide de la France dans ce domaine. C'est pourquoi ce pays, qui dispose d'un potentiel de développement significatif, n'a pas été retenu au titre de l'aide alimentaire française en dehors de crises soudaines et conjoncturelles.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marc Roubaud](#)

Circonscription : Gard (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 13267

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères et européennes

Ministère attributaire : Affaires étrangères et européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 décembre 2007, page 7915

Réponse publiée le : 19 février 2008, page 1396